

Politique | Mise à 2x3 voies de la rocade : la CUB interpelle l'Etat



Avec 400 000 véhicules qui l'empruntent chaque jour, la rocade bordelaise, avec ses 25 kms en 2x3 voies et ses 20 kms en 2x2 voies, n'est plus adaptée au trafic qu'elle supporte. Les embouteillages quotidiens, sont en effet le lot quotidien de nombreux habitants et acteurs économiques de l'agglomération. En effet 60 à 70% des emplois de l'agglomération se situent à proximité de la rocade. Mettant en avant ses efforts sur l'amélioration des transports collectifs dans la l'agglomération bordelaise, la CUB, à court de financements, exhorte désormais le gouvernement à un «véritable sursaut» sur l'élargissement intégral de la rocade.

Soulignant le caractère « d'axe majeur » de la rocade bordelaise entre le Nord de l'Europe et la péninsule ibérique, le Conseil communautaire note qu'« en vingt ans, aucun Gouvernement n'a pris l'initiative d'une véritable modernisation d'ensemble de cette infrastructure ». De la même manière, souligne la motion, « l'abandon du Grand contournement en juin 2008 n'a donné lieu à aucune contrepartie ni mesure compensatoire en faveur de la modernisation de la rocade existante. La seule décision a consisté à réduire la vitesse maximale autorisée de 110 à 90 km/h. »

Un amer constat pour le Conseil de Communauté qui demande désormais «une rapide inscription de l'élargissement de la rocade bordelaise dans le Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT), qui prévoit 245 milliards d'Euros d'investissements» tout en sollicitant par ailleurs le soutien des autres collectivités territoriales concernées.

117 pour, 3 contre Autre demande adressée à l'Etat, l'intégration de la rocade bordelaise « comme site pilote afin de dédier une voie aux circulations alternatives à la voiture solo (covoiturage ou transports collectifs)» ainsi que « la mise en oeuvre sans délai de mesures de régulation du trafic poids lourds de transit : réduction de la vitesse, interdiction de circulation aux heures de pointe et création de parkings de retenue.»

Une liste de réclamations et de doléances votée par 117 élus communautaires. Seuls trois élus Europe Ecologie Les Verts ont voté contre.



Solène Meric

Crédit Photo : Aqvi.fr

Publié sur aqvi.fr le 18/01/2013

[Url de cet article](#)